

## REUNION DU 30 MARS 2021

Date de convocation et d'affichage : 24/03/2021

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

L'an deux mil vingt-et-un, le trente mars à 19h00, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Claude Gallet, Maire.

**Présents :** Gallet Claude, Réau Martine, Boulanger Marcel, Bouclet Thierry, Drouillat Michèle, Chandelier Valérie, Christeaut Marie-Pierre, Miklos Charles, Beauchamp Cédric, Texier Victor.

**Excusée :** Dolléans Aurore (pouvoir à Martine Réau).

Monsieur Texier Victor a été élu secrétaire.

### Approbation du dernier Procès-Verbal

Le Procès-verbal de la séance du 14 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

### Approbation des Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2020

#### Commune :

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2020, à l'unanimité.

Le résultat du CA 2020 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 271 346.72 € et un déficit d'investissement de 67 215.36€.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif.

Décide d'affecter les résultats comme suit sur l'exercice 2021 :

- 204 131.36€ en recettes de fonctionnement à l'article 002,
- 67 215.36€ en dépenses d'investissement à l'article 001,
- 67 215.36€ en recettes d'investissement à l'article 1068.

#### CCAS :

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2020, à l'unanimité.

Le résultat du CA 2020 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 557.56 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif.

Décide d'affecter comme suit les résultats sur l'exercice 2021 :

- 1 557.56 € en recettes de fonctionnement à l'article 002.

### Vote des taxes

Libellés	Bases 2020	Taux Votés	Produit attendu
TFB	238 300	31.22	74 397
TBNB	95 600	26.46	25 296
TOTAL			99 693

Le taux de TFB à 31.22€ correspond au taux communal de 11% + le taux départemental de 20.22% qui compense la perte de la taxe d'habitation.

Le maire propose de baisser les taux des impôts d'1%, le conseil municipal préfère que les taux soient baissés de 3% en une seule fois en 2022 ou 2023.

## **Vote des Budgets 2021 :**

### Commune :

Le Conseil vote à l'unanimité le Budget équilibré en Dépenses et en Recettes de Fonctionnement pour 552 903.44€ et en Dépenses et en Recettes d'Investissement pour 350 722.57€.

### CCAS :

Le Conseil vote à l'unanimité le Budget équilibré en Dépenses et en Recettes de Fonctionnement 2 557.56€.

## **Contrat SEGILOG**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat Ségilog (logiciel informatique pour les collectivités locales) arrive à échéance et présente la proposition de renouvellement de 3 ans 2021, 2022 et 2023, pour un montant annuel de 2 320€ HT.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce renouvellement de contrat pour 3 ans avec la société SEGILOG.

## **Logement social**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. et Mme Atilho demande une meilleure offre pour l'achat de la maison. Le conseil municipal maintient, à l'unanimité, l'offre à 120 000€.

## **Chartres Métropole**

Monsieur le Maire informe :

- qu'une réunion avec Chartres Métropole Habitat a eu lieu en mairie le 29 mars, concernant l'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche des dents creuses, rue Charles Péguy.
- que l'installation de la vidéo protection est en cours.
- qu'il est nécessaire de donner l'avis du conseil pour la modification statutaire de Chartres Métropole, pour l'intégration de la piscine de Mainvilliers. Le conseil municipal approuve cette modification à l'unanimité.
- qu'il est nécessaire de délibérer pour s'opposer au transfert de la compétence PLU à Chartres Métropole, le conseil municipal à l'unanimité s'oppose à ce transfert.

## **Projet photovoltaïque**

Monsieur le Maire informe que l'entreprise Total est venue proposer l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune. Le conseil municipal refuse à l'unanimité ce projet.

## **Questions Diverses**

Contrat balayage : Monsieur le Maire informe qu'il a demandé des devis à plusieurs entreprises pour le balayage de la commune. Le conseil municipal décide de prendre l'entreprise Inter-location pour un montant de 360€ TTC par passage.

Subvention téléthon : Le conseil municipal décide à l'unanimité d'allouer 1 000€ de subvention au Téléthon pour 2021.

Monsieur le Maire informe que le nouveau camion de la commune arrivera ce jeudi 1<sup>er</sup> avril.

Monsieur Victor Texier informe que le conteneur à verres d'Ymorville est constamment plein car celui de Frainville a été enlevé.

Madame Christeaut informe que deux jeunes d'Allonnes demandent un rendez-vous avec Monsieur le Maire afin de leur exposer leur projet de **Road-trip** touristique, culturel et solidaire à la découverte du Maroc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h00 et ont signé les membres présents.